



Réunion du Conseil municipal du 15 avril 2022

Convocation du : 08/04/2022

Présents (dans l'ordre du tableau) :

Mme Christiane BRUN-JARRY,
M. Bruno LOUBATIERE,
M. Jean Claude GENE BRIER,
Mme Sylvie SIEWIERSKI,
M. Fabrice TRABET
M. Bruno CHANAL,
M. Rémi VEGARA,

Pouvoir : Mme Emilie AFFASSI donne pouvoir à M. Bruno LOUBATIERE

Absent Excusé : M. Thierry PERRET,

Absent : Mehdi ZOUAOUI

Secrétaire de séance : M. Fabrice TRABET

Ordre du jour

- I. Approbation du compte rendu du 1 avril 2022
- II. Vote Compte de Gestion 2021
- III. Vote Compte Administratif 2021
- IV. Vote Affectation du résultat 2021
- V. Vote Admission en non-valeur
- VI. Vote du budget général 2022
- VII. Présentation rapport d'activité Loire Forez Agglomération
- VIII. Devis téléphonie
- IX. Infos et questions diverses

I. Approbation du compte rendu du 01 avril 2022

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité le compte rendu du 01 avril 2022.

II. Vote du Compte de Gestion 2021

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Madame Christiane BRUN-JARRY, délibérant sur le compte de gestion de l'exercice 2021 du budget général.

Après s'être fait présenter le budget unique de l'exercice 2021 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer :

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2020, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures :

- 1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2021 au 31 décembre 2021, y compris la journée complémentaire ;
- 2° Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2021 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires annexes ;
- 3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

- déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2021, par le receveur, visé et certifié conforme, n'appelle ni observation ni réserve de sa part ;

Vote : 8 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention

III. Vote du Compte Administratifs 2021

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Madame Christiane BRUN-JARRY délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2021 dressé par BRUN-JARRY Christiane après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

1. Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellé	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés		3 838.00		124 303.00		128 141.00
Opérations exercice	59 718.56	43 868.67	198 329.31	243 277.46	258 047.87	287 146.13
Total	59 718.56	47 706.67	198 329.31	367 580.46	258 047.87	415 287.13
Résultat de clôture	12 011.89			169 251.15		157 239.26
Restes à réaliser	62 733.26	23 822.00			62 733.26	23 822.00
Total cumulé	74 745.15	23 822.00		169 251.15	62 733.26	181 061.26
Résultat définitif	50 923.15			169 251.15		118 328.00

2. Constate, pour la comptabilité principale, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

3. Reconnaît la sincérité des restes à réaliser.

4. Vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Vote : 7 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention

IV. Vote Affectation du Résultat 2021

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Madame Le Maire Christiane BRUN-JARRY

- après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice
- statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice
- constatant que le compte administratif fait apparaître un :

Excédent de 169 251.15€

Décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Pour Mémoire	
Déficit antérieur reporté (report à nouveau - débiteur)	
Excédent antérieur reporté (report à nouveau - créditeur)	124 303.00
Virement à la section d'investissement (pour mémoire)	77 838.00
RESULTAT DE L'EXERCICE :	
EXCEDENT	44 948.15
Résultat cumulé au 31/12/2021	169 251.15
A.EXCEDENT AU 31/12/2021	169 251.15
Affectation obligatoire	
* A l'apurement du déficit (report à nouveau - débiteur)	

Déficit résiduel à reporter	
à la couverture du besoin de financement de la section d'inv. compte 1068	50 923.15
Solde disponible affecté comme suit:	
* Affectation complémentaire en réserves (compte 1068)	
* Affectation à l'excédent reporté (report à nouveau - créditeur - lg 002)	118 328.00
B.DEFICIT AU 31/12/2021	
Déficit résiduel à reporter - budget primitif	

Vote: 8 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention

V. Vote Admission en non-valeur

Madame le Maire explique au Conseil municipal qu'il convient de procéder au vote de la somme de 7820€19 en non-valeur.

Le conseil demande plus de détail sur ce montant.

VI. Vote du Budget Général 2022

Madame le Maire présente la prévision du budget général pour 2022 au Conseil Municipal :

- Travail sur les murs et la toiture du préau de l'ancienne école : 16 100€
- Reprise du mur de jardin du presbytère : 5 500€
- Changement de menuiserie et huisserie du presbytère : 4 897.82€

Vote: 8 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention

VII. Présentation du Rapport d'Activité de Loire Forez Agglomération

Madame le Maire présente au Conseil municipal le rapport d'activité de Loire Forez Agglomération.

VIII. Devis Téléphonie

Madame le Maire présente une offre pour remplacer le matériel de téléphonie de la secrétaire de mairie avec l'abonnement des lignes téléphoniques et un service de maintenance compris pour un montant de 138€ par mois.

Le conseil municipal demande plus de détails sur le type de matériel compris dans l'offre.

IX. Infos Diverses

- Madame le Maire présente un autre devis pour les travaux sur les murs et le toit du préau de l'ancienne école plus cher que celui du premier artisan.
- Madame le Maire informe les conseillers sur le passage dans la commune d'un rassemblement de véhicules historiques le 24 avril 2022.

➤ **Le Prochain conseil municipal aura lieu le 20 mai 2022 à 20h00.**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h40.